

SOMMAIRE

- 1- Édito
 - La justice économique et sociale, pas la stigmatisation !
- 2- Le combat antiraciste aujourd'hui
 - Les indésirables
- 3- Migrations en questions
 - Journée internationale des migrants
 - Le pacte de Marrakech
- 4- À Saint-Nazaire : Contre le Racisme et les discriminations
 - Lectures et échanges...
 - Spectacle suivi de débats...
- 5- Cinéma
 - Soirée de clôture
 - Expositions
- 6- Eurovision 2019 : Pas en Israël
 - Crise de réfugiés ou crise de la solidarité ?
 - L'atlas des peuples
 - Droit de vote : les Français sont "pour"
- 7- Brèves
- 8- Le relais-colis et ses client.e_s
 - Bulletin d'adhésion, Contacts



Le 22 mai 1949, des hommes, des femmes, souvent anciens résistants ou rescapés des camps de concentration, ont fondé le MRAP autour des valeurs de solidarité, d'égalité, de justice et de paix.

Nous aimerions commémorer cet événement comme une victoire définitive sur le racisme, la xénophobie, les discriminations !

En ce début d'année 2019, notre combat est plus que jamais indispensable.

Sur fond de précarité sociale, de chômage, les idéologies racistes prospèrent et gangrènent notre société.

En 2018, des crimes racistes ont encore été commis contre des Arabes, des Juifs... Les agressions, insultes racistes sont monnaie courante. Cette haine est un fléau sur Internet et les réseaux sociaux. Ces dérives ne sont pas clairement et fermement condamnées ; elles sont même confortées par les déclarations de certaines personnalités politiques.

Les citoyens immigrés ou descendants d'immigrés subissent discriminations et exclusions, que ce soit en matière d'embauche, de logement, de droits politiques puisque le droit de vote continue à être refusé aux étrangers extra-communautaires. Tout cela génère un grand sentiment d'amertume, d'injustice et de révolte.

Des migrant-e-s risquent leur vie, espérant un avenir meilleur. Ils sont repoussés aux frontières des pays riches, partout dans le monde.

Le MRAP refuse ces politiques qui entretiennent la pauvreté, génèrent guerres et violences. Il s'engage à poursuivre son combat.

En Loire Atlantique, les comités de Nantes et Saint-Nazaire oeuvrent au sein du mouvement associatif et au côté des citoyens épris de justice.

Ils sont présents pour défendre les victimes de racisme ou de discriminations, pour soutenir les migrants, défendre leurs droits et agir pour que la société leur fasse une place. Les cours de français qui réunissent étrangers et bénévoles sont à l'image de la société que nous voulons, multiculturelle et solidaire.

Ils sont présents également pour promouvoir les valeurs de notre mouvement auprès des jeunes scolaires ou auprès de publics adultes, au cours de ciné-débats ou de réunions publiques.

Ils sont attachés au travail de mémoire indispensable pour comprendre l'état du monde. Les conséquences de l'esclavage, du colonialisme, des guerres de libérations, des crimes du nazisme... pèsent lourdement sur nos sociétés. Nos luttes s'appuient sur la connaissance de notre histoire pour aller vers plus de justice.

Le 11 mai 2019, le MRAP va célébrer ses 70 ans à Paris.

Nous souhaitons un événement à la fois militant et festif, qui rassemble largement militant-e-s, adhérent-e-s, ami-e-s du MRAP. Nous sommes persuadés que notre lutte et nos idées sont plus que jamais nécessaires pour faire progresser les droits humains.



Françoise THOUMAS

La justice économique et sociale, pas la stigmatisation !

Dans un communiqué, le MRAP rappelle que toutes les enquêtes attestent que les exigences économiques et l'aspiration à plus de justice sociale sont au cœur des revendications apparues dans la crise sociale que traverse la France.

Mais lorsque le Président de la République introduit dans le "grand débat" le thème de l'immigration en des termes qui ne laissent planer aucun doute en relançant la proposition de quotas d'immigrants, il drague de fait dans les eaux saumâtres de la droite extrême.

Le MRAP refuse l'instrumentalisation stigmatisante de l'immigration pour faire diversion.

Quelles que soient nos origines, nés ici ou venus d'ailleurs, nous avons besoin d'une justice économique et sociale, nous avons soif de solidarité et de fraternité.

Tel était le titre de la formation organisée dans le local des CEMEA¹ à Nantes le 17 novembre dernier avec, comme intervenant, Gérard Kerforn, de la fédération des Landes, membre du bureau national du MRAP.

Les fondateurs de notre mouvement, le 22 mai 1949, ne pouvaient évidemment prévoir que 70 ans plus tard, ce combat resterait toujours indispensable même si les formes en ont changé.

Dans son rapport paru l'an dernier, la CNCDH² a rappelé clairement qu'"au-delà d'une simple question morale, la lutte contre le racisme est une mission d'utilité publique, puisque le racisme est un renoncement aux valeurs républicaines et une menace pour la démocratie."

L'exposé de Gérard a donné lieu à des échanges enrichissants. Il était structuré autour des points suivants:

- **Le combat antiraciste est universaliste.** Les replis identitaires s'observent sur tous les continents mais les aspirations à l'égalité aussi. Cet universalisme implique de ne pas isoler l'antiracisme des combats contre d'autres discriminations comme l'homophobie ou le sexisme.

- Dans nos sociétés occidentales, les séquelles du colonialisme, de l'esclavage ou de la collaboration dans la construction de l'idéologie raciste sont essentielles à prendre en compte. Mais il faut éviter une explication raciale du racisme (post colonisés ou "racisés" contre post-colonisateurs par exemple).

Ce serait négliger **la question sociale surdéterminante dans les rapports de domination.**

D'autant plus que la hiérarchisation des racismes et les cloisonnements identitaires sont récupérés par l'extrême droite. Les exclus doivent se réunir au-delà des origines réelles ou supposées. Les mémoires ne doivent pas s'opposer mais se partager. L'islamophobie n'a pas remplacé l'antisémitisme, elle s'y est ajoutée. Combattre le racisme, c'est en combattre toutes les formes.

- **Considérations morales et explications politiques doivent structurer le combat antiraciste.**

C'est ce qui a toujours inspiré le travail de proximité du MRAP et a permis l'adoption des lois antiracistes en créant les rapports de force nécessaires.

- **Ces lois ont cependant des limites.** Si elles nous permettent de sanctionner les auteurs d'actes racistes, elles sanctionnent peu le racisme systémique (contrôles au faciès, violences policières) et l'explosion du racisme sur internet.

- **Le travail idéologique contre les préjugés et le développement des actions de terrain**

(sport, culture, fêtes) doivent être étroitement associés pour lutter contre les fragmentations identitaires.

Au-delà de recettes pour améliorer la société, il s'agit bien de redonner à la dignité humaine toute sa place. L'enjeu est de construire ensemble notre avenir commun.

Et pour ce combat, nous ne sommes pas trop nombreux.



François LEVENT

¹CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active

²CNCDH : Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

Les indésirables



À la suite d'une menace d'expulsion (Nantes Est), un certain nombre de familles roumaines se sont retrouvées sur un terrain inoccupé de Vertou, une commune viticole du sud de Nantes qui jusque là, n'en n'avait pas accueillies.

La mairie a semblé les tolérer (installation de bennes) car beaucoup d'adultes assurent la taille de la vigne.

Une vingtaine de policiers sont pourtant venus récemment sur ce terrain et ont emmené menotté M. Gabi V., titulaire d'un contrat de travail. Ils ont confisqué son

véhicule (en règle et assuré) pour le fait d'être entré sur ce terrain et d'y demeurer de façon illicite.

M. Gabi V. a été relâché avec une convocation au tribunal correctionnel pour le 19 novembre 2019 ! Véhicule, carte grise et assurance ne seront pas restitués à la famille avant cette convocation !

Le texte invoqué, rarement appliqué, concerne les Gens du Voyage. Il prévoit aussi de fortes amendes. Du coup, M. Gabi V. ne peut plus se déplacer, les familles sont dans la peur car la menace de confiscation pèse sur d'autres véhicules. Mais l'ordre règne. Tant pis pour les droits humains !

François Levent

Chronique écrite le 19 janvier 2019.



Dessin de PANCHO

Pour répondre aux questions que tout citoyen se pose sur les migrations et favoriser les échanges sur des bases scientifiques et hors toute instrumentalisation, des chercheurs, experts et autres personnalités (Yves Pascouau, Catherine Wihtol de Wenden, Lilian Thuram, Enrico Letta, François Crépeau...) ont créé le site : www.migrationsenquestions.fr

Compétence et pédagogie se conjuguent pour apporter des définitions, des chiffres, des réponses juridiques. "La migration est un voyage à la recherche de la dignité" (François Crépeau)

Journée internationale des migrants

Le 18 décembre la journée internationale des migrants est célébrée chaque année dans le monde.

Décidée par l'ONU, elle commémore la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990, texte que la France n'a pas ratifié.

Cette année, à Saint-Nazaire, elle fut l'objet d'une manifestation le samedi 15 décembre, à la fin d'un cercle de silence mensuel.

Cette année 2018 fut marquée encore davantage par le vote de la Loi Asile-Immigration, par les restrictions et les attaques aux droits des migrant.e.s, que ce soit aux frontières de l'Union Européenne ou sur le territoire européen, par les attaques aux personnes qui leur sont solidaires.

Nous voulions affirmer que « **l'humanité de demain se construit par l'accueil des migrantes et migrants aujourd'hui** ».



Nous avons rappelé ce que sont les réalités des migrations, leurs causes, les parcours où beaucoup sont soumis aux réseaux mafieux et trouvent le racket, la violence, les viols, la mort.

Nous avons dénoncé les discours de l'extrême droite par ses attaques mensongères contre le Pacte de Marrakech¹ sur les migrations des 10 et 11 décembre initié par l'ONU (mais : « calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose »).

Nous avons dénoncé les procès faits à Cédric Herrou et aux 7 inculpés de Briançon pour délit de solidarité ainsi que les huées qu'ils ont dû subir.

Nous avons ensuite déambulé dans les rues très passantes, ce jour-là, de la ville en scandant nos slogans de solidarité.

¹Déclaration d'intentions sans obligation pour les états.



Le pacte de Marrakech



Le 10 décembre, lors d'une conférence intergouvernementale organisée à Marrakech par l'ONU, le « Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » a été approuvé par les représentants de 162 États.

Entre fantasmes et réalités, il s'inscrit dans la continuité de diverses tentatives des Nations Unies d'aboutir à une coordination des politiques migratoires. Mais les crises politiques sur la question des migrations marquent le pacte de leur empreinte.

La "coopération entre États" répond surtout aux attentes des pays du nord qui souhaitent externaliser leurs contrôles frontaliers et expulser plus facilement. Au milieu de ce marchandage, les personnes en migration sont les premières touchées.



Se déplacer partout dans le monde, quoi de plus facile pour nous, Européen.ne.s, au XXIème siècle ?

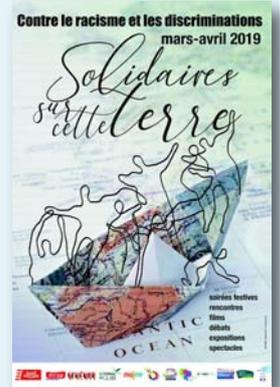
Pourtant, nos frontières, qu'elles soient terrestres ou maritimes, deviennent de plus en plus infranchissables pour tous les voyageurs migrants en détresse.

Pourtant, nous partageons le même monde...

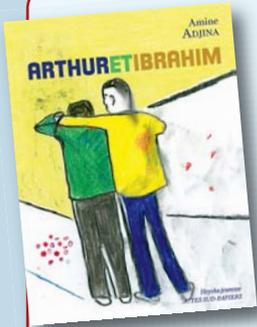
Le Collectif nazairien* d'éducation contre le racisme vous propose de participer à leurs rencontres et échanges, basés sur la solidarité, l'hospitalité et le voyage.

Théâtre, lectures, soirée conviviale, cinéma, expositions ... illustreront le thème 2019 : "Solidaires sur cette Terre".

* le MRAP, Athénor, la Compagnie des 3 Thés, les Maisons de Quartier de La Bouletterie, de Méan-Penhoët, d'Avalix et de Kerlédé, Escalado, la Ligue de l'enseignement FAL44, les collèges Albert Vinçon et Julien Lambot.



Lectures et échanges avec Amine Adjina



« Arthur et Ibrahim » d'Amine Adjina, auteur et metteur en scène.

Texte édité chez Heyoka jeunesse-Actes Sud Papier

Ibrahim ne veut plus jouer avec Arthur parce qu'il n'est pas arabe, s'ensuit une série de questions.

Cette pièce est d'abord une histoire d'amitié venant croiser l'histoire complexe entre la France et l'Algérie.

Jeudi 20 mars 20h lecture chez l'habitant

L'idée est qu'une famille ouvre les portes de sa maison à l'auteur et quelques amis ou voisins le temps d'une lecture ponctuée d'échanges.

Samedi 23 mars 16h Goûter-lecture à la librairie l'Embarcadère, 41 avenue de la République
La librairie est partenaire de l'opération « je lis du théâtre » qui a sélectionné cette pièce.



Amine Adjina
Photo: "La compagnie du double"

Spectacle suivi de débats et d'échanges



« Mahmoud & Nini » de Henri Jules Julien

Une femme européenne tente de comprendre qui est cet homme arabe devant elle et qui se prénomme Mahmoud.

En trois actes, cette comédie de mœurs aux dialogues vifs invite le spectateur à aller au-delà des représentations habituelles qui teintent nos représentations de l'Orient tout autant que celles de l'Occident.

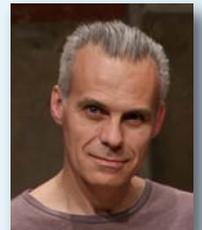
Ce spectacle original, en français et en arabe, est proposé par Athénor en partenariat avec le collectif nazairien contre le racisme. Chaque représentation sera suivie d'un débat sur les préjugés, sources de racisme et de discriminations.

À partir de 12 ans.

Lundi 25 mars, 14h, à Athénor,

Mardi 26 mars, 20h, à la Maison de Quartier d'Avalix

Mercredi 27 mars, 20h, à la Maison de Quartier de Méan



Henri Jules Julien

Cinéma

Mercredi 13 mars, 20h, à AGORA, 2 bis ave A. de Mun,

Ciné-débat "La Marche citoyenne des Oubliés", réalisé par Eric Chapron. En handbikes ou vélo-béquilles, ils ont sillonné les routes de Nantes à Paris pour porter la voix des personnes en situation de handicap. Avec les Marcheurs Citoyens et Elvire Bornand, sociologue.

Mardi 2 avril, 20h, au cinéma Jacques Tati, 2 bis av. A. de Mun,
Ciné-débat « **Les deux rives, mes deux rêves, paroles de femmes** », film réalisé par Badre Belhaja avec la participation de jeunes du quartier de la Bouletterie. Ce reportage retrace les parcours de femmes issues de l'immigration venant du Portugal, de la Tunisie, du Chili et d'Algérie.
Avec, sous réserve, Chadia Arab.

Soirée de clôture des « Semaines 2019 »

Mardi 9 avril 19h00 à la Maison de Quartier de la Bouletterie, 29 rue des Frênes,
Soirée festive : la projection du film « **Les deux rives, mes deux rêves, paroles de femmes** » sera suivie d'un buffet de restauration préparé par « **Femmes plurielles** » et d'un concert d'**Alvy Zamé et BSF** (Chant, slam, rap).

Expositions

« **Nous et les Autres : des préjugés au racisme** », exposition itinérante, conçue par le Musée de l'Homme et prêtée par le Conseil Départemental. À travers des contenus pédagogiques, le public est invité à comprendre comment le processus d'exclusion et de haine de l'autre est le résultat d'une construction sociale.

Du 18 au 25 mars à Athénor,
Du 27 mars au 12 avril, à la MQ de Méan Penhoët

« **Regards d'enfants** ». La perception de notre Monde du point de vue des enfants au travers de la photographie sur le thème « Solidaires sur cette terre », réalisé par un groupe d'enfants de 6 à 12 ans du quartier de Kerlédé.

Du 25 mars au 15 avril, à la MQ de Kerlédé

« **Voyage** » Exposition d'une création Street Art par les jeunes du quartier, en partenariat avec Escalado et « On fait le mur ».

Du 25 mars au 15 avril, sur le quartier de Kerlédé

« **Expressions Libres** » réalisées sur le thème « Solidaires sur cette Terre » par des élèves d'établissements scolaires de Saint-Nazaire.

Du 1er au 8 avril, dans le hall d'Agora

« **La France e(s)t moi** » conçue par la Ligue de l'Enseignement. Dans un contexte social propice au repli sur soi, à la défiance face au politique et à la République : comment les citoyens se retrouvent dans la France actuelle ? Comment leurs identités se sont construites en France ? Avec quelle(s) particularité(s) ?

Du 1er au 12 avril, à la MQ de La Bouletterie

« **Carnets de voyage du Maroc** » : Les jeunes adhérents de la MQ d'Avalix et des quartiers Nord sont partis à la rencontre de Marrakech et ses alentours.
du 25 mars au 15 avril, à la MQ d'Avalix

Du côté des collègues :

En mars et avril, au collège A. Vinçon,

- Découverte de l'exposition "Des migrations pour vivre ensemble" prêtée par le MRAP. ou de l'exposition « Nous et les autres, des préjugés au racisme », conçue par le musée de l'Homme.

Les migrations seront abordées par le biais de différentes matières (français, géographie ou musique) et les élèves réaliseront une vidéo en anglais et en espagnol.

Escalado aidera à la réalisation d'une fresque Street Art sur le mur de l'entrée de la cour sur le thème de l'Autre

Aux collèges P. Norange et A. Vinçon, en mars, dans le cadre des « midis de l'info », des ateliers sur le thème du racisme et des discriminations seront animés par Escalado

Du côté des écoles :

Athénor et le MRAP embarquent neuf classes de primaire pour lire collectivement à haute voix des extraits de textes de théâtre ou d'albums qui parlent des discriminations.

Athénor ouvrira ses portes le vendredi 29 mars à 9h15 -10h45 et 14h pour accueillir trois rencontres interclasses qui permettront aux classes de présenter et d'échanger sur leurs travaux.



Catherine LE MAUFF



Françoise MAHÉ

Pour tout renseignement : <http://mrap-saintnazaire.org>

Le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens et BDS -France ont lancé un appel pour que le concours 2019 de l'Eurovision ne se déroule pas à Tel Aviv.

En effet la Knesset vient de voter une loi, dite « loi de l'État-Nation du peuple juif ». Cette loi, à valeur de constitution, n'accorde pas les mêmes droits aux Israéliens selon qu'ils sont Juifs ou non-Juifs. À la colonisation, à l'occupation des terres palestiniennes et aux massacres à Gaza, Israël ajoute désormais l'officialisation de l'apartheid dans sa propre population.

Comment imaginer que le concours de l'Eurovision puisse se passer dans un pays qui vient ainsi de promulguer l'apartheid ? L'appel a déjà reçu le soutien de nombreux artistes de toute l'Europe. Il invite les artistes à refuser d'aller à Tel-Aviv. Il ne s'agit ni de priver les artistes de la possibilité de participer, ni de priver les téléspectateurs de suivre le spectacle. L'Eurovision doit chercher un autre pays organisateur.

Il invite les citoyens à exiger de France Télévisions qu'elle trouve une autre destination et n'envoie pas de candidat français en Israël.

Pour signer la pétition : <https://eurovision2019-pasenisrael.eu/>



Crise des réfugiés ou crise de la solidarité ?



Yves PASCOUAU

Le mercredi 6 février, une conférence-débat sur "l'Europe et les migrants" organisée par le MRAP de la région nazairienne a permis à Yves Pascouau, directeur de European Migration et coordinateur du projet "Migrations en Questions" de rappeler comment en Europe, la crise de la solidarité a généré des peurs, des rejets, la crainte ressassée de l'"invasion", du "grand renouvellement"...

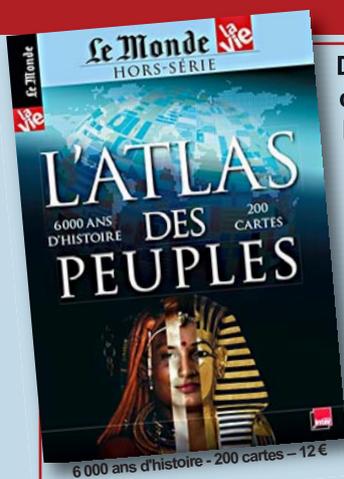
Il a aussi souligné la responsabilité de l'Europe et des États européens dans une situation de montée de l'extrême droite et de ses idées. Il a insisté sur le rôle des associations, des collectifs et des citoyen-ne-s solidaires, des "délinquants solidaires", des "hébergeurs solidaires" qui s'opposent à la xénophobie et au racisme...

Le débat avec la salle a permis de mettre en évidence les effets catastrophiques des politiques de fermeture des frontières et de s'interroger sur l'avenir des migrations et l'accueil des migrants.



Photo AFP

L'atlas des peuples



Dans ce nouvel hors série, Le Monde et La Vie proposent un voyage dans l'histoire à la recherche de la notion de peuple.

Définit-on un peuple par la langue pratiquée, le territoire occupé, la culture commune, les tabous et les mythes partagés ?

L'État-nation reste-t-il un modèle ?

Comment faire face à la montée des populismes sinon par la solidarité et l'universalisme ?

Le principe d'hospitalité universelle ne serait-il pas la solution pour harmoniser les flux migratoires au niveau planétaire ?

Des questions au cœur de l'actualité nationale et internationale.

Cet ouvrage passionnant et très documenté se termine sur un grand entretien avec Jean Malaurie. Fondateur de la collection Terre Humaine (Plon), l'anthropogéographe et ethnohistorien fasciné par les peuples de l'Arctique, nous livre le sage enseignement qu'il a acquis à leur contact:

"Il faut aimer l'autre pour commencer à le comprendre".

François Levent

Droit de vote : les Français sont « pour »

En Europe, les citoyens de l'union Européenne (UE) ont le droit de vote dans chaque pays de l'Union autre que le leur (s'ils y résident). Cela concerne les élections municipales et européennes. Pour les autres étrangers, c'est différent. Certains pays de l'UE leur accordent ce droit, d'autres non, dont la France. C'est une injustice et une discrimination qui justifient l'action pour le « Droit de vote en faveur de tous les étrangers ». Tous les ans, la revue « La lettre de la citoyenneté » fait faire un sondage d'opinion auprès des Français. La question posée est (en résumé) : « Êtes vous favorable au droit de vote en France, de tous les étrangers, pour les élections municipales et européennes ». Le dernier sondage (le 21e) a eu lieu en Octobre 2018. Le résultat est réconfortant : 58 % des Français sont favorables (18 % très favorables, 40 % assez favorables), 39 % sont opposés, 3 % ne se prononcent pas. Le choix « favorable » a beaucoup progressé depuis 2014.

Dans l'UE, 16 pays sur 28 accordent (selon des modalités différentes) ce droit de vote à tous les étrangers.

La France est très en retard.



Jacques Trichet

Des titres de séjour

Mercredi 28 novembre, à l'invitation du collectif "Unie.e.s contre une immigration jetable" de Saint-Nazaire, de nombreux citoyens solidaires ont partagé le verre de l'amitié autour de la famille Tatayev, originaire du Daghestan (République russe des montagnes du Caucase), qui a obtenu les titres de séjour tant attendus. Ils vont, enfin, pouvoir vivre normalement et en toute sécurité parmi nous !



Guérande

Une soixante de citoyens ont protesté le samedi 10 novembre 2018 contre l'attribution de noms de généraux natifs de Guérande à trois ronds-points de cette ville comme une glorification de la guerre !

Symboliquement ils ont renommé du nom de Jacques Paris de Bollardière un carrefour de la ville, honorant ainsi l'un de ceux qui ont protesté contre l'usage de la torture pendant la guerre d'Algérie. Il consacra le reste de sa vie à la lutte pour la Paix.



Accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) à Trignac

La ville de Trignac s'est portée volontaire pour favoriser l'hébergement de jeunes mineurs étrangers isolés, dénommés dorénavant MNA ! Elle organisait une réunion publique le 16 janvier avec l'association chargée du projet, les PEP (Pupilles de l'enseignement public). Le Mrap était présent avec les collectifs UCIJ et CSPSP. Un représentant du Conseil départemental a précisé qu'il s'agit d'un dispositif spécifique du département qui s'ajoute au dispositif classique de l'ASE pour des raisons qui seraient discutables, en tous les cas financières certainement. Sur 1 500 jeunes arrivés sur le département en 2018, 750 sont accueillis par l'ASE.

De nombreuses questions ont surgi d'une assistance bienveillante, constituée en partie de représentant.e.s d'associations prêtes à s'investir dans un bénévolat qui était fortement sollicité par la PEP. Questionnement aussi sur l'avenir de ces jeunes à leur majorité : l'ASE estime que 70 % obtiennent un titre de séjour à leur 18 ans.

Une soixantaine de jeunes seront logés dans le secteur privé sur 3 communes : Montoir, Donges, Trignac.

Nous saluons la volonté du maire de «faire sa part» comme il l'a déclaré.



**Pornichet
"Où est la fraternité ?"**

Le refus du maire de Pornichet d'accepter la demande d'hébergement de migrants (en provenance de Nantes) a choqué de nombreux citoyens.

Fin novembre, en une semaine, plus d'une cinquantaine ont écrit pour protester. Ils ont demandé au maire de reconsidérer sa décision, affirmant qu'ils sont prêts à "mobiliser bénévolement des ressources pour participer à l'accompagnement de ces personnes".

Ils ont été soutenus par le collectif UCIJ de la région nazairienne.

Des chiffres, des hommes et des femmes !

En 2018, 122 743 personnes ont demandé l'asile en France. 46 700 ont obtenu le statut de réfugié, ce qui correspond respectivement à 1700 et 610 personnes pour 1 million d'habitants. L'agence européenne Frontex estime à 150 000 le nombre de personnes entrées de manière clandestine sur le territoire européen, chiffre le plus bas depuis 5 ans.

Et la France, l'Europe seraient débordées par les arrivées de migrants ?

Alors que le Président de la République parle de « fixer des objectifs annuels », il est important de rappeler que les conventions internationales signées par la France garantissent le droit d'asile, le droit au regroupement familial.

Les 20 ans d'ATTAC44

Le MRAP a participé le dimanche 20 janvier à la journée des 20 ans d'ATTAC44, association citoyenne qui agit pour la justice sociale et écologique. Le MRAP en est membre fondateur.



Fête de la peur

La troisième édition de la "fête de la peur" se tiendra à Saint-Nazaire du 18 au 24 mars sur le thème : "Étranger, ta différence m'enrichit"

Une société fermée s'étiole, s'ennuie et finit par mourir. Une société ouverte et accueillante se développe, est vivante et s'enrichit. À travers les textes choisis, le MRAP invitera à découvrir la diversité et la richesse d'autres cultures.



Soral condamné pour antisémitisme

Le tribunal correctionnel de Bobigny a condamné Alain Soral à un an de prison ferme pour avoir tenu des propos antisémites sur son site Internet et injurié une magistrate. Nouveau coup d'arrêt à ce propagandiste de la haine ! Le MRAP, représenté par Maître Jean-Louis Lagarde, se félicite de cette décision.

Fête avec les migrants à Saint-Paul

Samedi 19 janvier, la Pastorale des migrants et les pôles solidarités des paroisses de Saint-Nazaire ont organisé pour la troisième année, une soirée festive avec les migrants. Ouverte à tous la soirée a connu un grand succès.





Le MRAP avec le soutien de la DILCRAH vient de réaliser un court-métrage de 6 minutes à usage pédagogique. Inspiré de faits réels, il présente un cas bien précis de discrimination raciste visant les femmes portant un foulard dans l'espace public : Dans un point-relais situé dans un bar, le responsable de la distribution des colis refuse de remettre son colis à une cliente sous prétexte qu'elle porte un foulard sur la

tête, sous l'œil indifférent des clients.

La première partie présente sans caricature cette situation ; la seconde partie rappelle quelle est la loi française notamment au travers de l'intervention d'un officier de police qui permet d'ouvrir le débat.

Les auteurs du film soulignent qu'ils ont voulu sortir des clichés, évoquer les multiples façons de vivre une religion, les diverses façons de porter un foulard. Ils n'ont pas voulu privilégier une coutume connue plutôt qu'une autre : peu importe le foulard et l'apparence de celle qui le porte !

Beaucoup de personnes victimes de discriminations jugent inutile de porter plainte, intègrent les discriminations, se débrouillent autrement. Pourtant il est nécessaire de saisir la Justice et de demander réparation.

Ce court-métrage permet de prolonger la réflexion et de faire connaître les démarches indispensables.

Le court-métrage est disponible auprès du MRAP et de ses comités.

Augustin Grosdoy

Pour faire vivre le MRAP, adhérez !

Le MRAP, ce sont des femmes et des hommes qui animent des comités locaux, une direction nationale. C'est du temps, de l'énergie dépensés sans compter par des militant-e-s bénévoles. C'est un journal : « Différences » qui est le lieu d'importants débats d'idées.

Ce sont aussi des moyens financiers nécessaires pour assurer sa pérennité : des réunions publiques à organiser, des déplacements militants, la réalisation technique de « Différences » ou de journaux de fédérations ou comités locaux (par exemple « Le Pont Transcouleur »), des expositions et outils pédagogiques, des loyers à payer pour un local, des salariés dont le travail est indispensable, même s'ils sont en très petit nombre.

Rien de tout cela n'est possible sans votre soutien.

Vous qui adhérez aux valeurs d'égalité, de solidarité, de fraternité, de paix et de justice qui sont les nôtres, soutenez le MRAP, adhérez, pour faire vivre la lutte contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples !

Pour adhérer au MRAP, vous pouvez vous adresser :

- * à un adhérent du MRAP,
- * à l'un des comités locaux ci-contre,
- * ou retourner le bulletin au siège national du MRAP



Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue de Prinquiau,
44100 Nantes
tél./fax/répondeur : 02 40 58 08 09

Permanences : à la Manufacture des Tabacs,
10 bis Boulevard Stalingrad, 44000 Nantes.
le lundi de 17h30 à 20h30
courriel : mrappnantes@hotmail.com

St-NAZAIRE

Point de rencontre tous les 2^e lundis du mois à 20h30
Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun,
44600 St-Nazaire

tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
courriel : mrapp-saint-nazaire@orange.fr
site web : <http://mrapp-saintnazaire.org>
<https://www.facebook.com/mrap.saintnazaire>

site web national : <http://www.mrap.fr>



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

43, boulevard de Magenta 75010 Paris
Tél : 01.53.38.99.99 - Fax : 01.40.40.90.98
www.mrap.fr - accuei@mrapp.fr

Bulletin d'adhésion 2019

Nom : Comité de
Prénom :
Adresse :
Date de naissance : / /
Profession :
Domicile : Portable :
Courriel : @

J'adhère au MRAP		Prélèvement	
Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources		Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA ci-jointe, accompagnée de votre IBAN et les retourner à :	
Revenus Mensuels	Adhésion simple	MRAP 43 boulevard de Magenta - 75010 Paris	
< 700 €	<input type="checkbox"/> 20 €	Déduction fiscale Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale. Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation et/ou de votre don.	
entre 700 et 1200 €	<input type="checkbox"/> 40 €		
entre 1200 et 1700 €	<input type="checkbox"/> 60 €		
entre 1700 et 2200 €	<input type="checkbox"/> 80 €		
entre 2200 et 3000 €	<input type="checkbox"/> 108 €		
entre 3000 et 3500 €	<input type="checkbox"/> 128 €		
Adhésion de soutien : €			

Je m'abonne à Différences
la revue du MRAP
 24 €

J'adhère pour la première fois
 Je renouvelle mon adhésion

Vie du mouvement

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit(e) sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

<input type="checkbox"/> Racisme, discrimination, xénophobie	<input type="checkbox"/> International
<input type="checkbox"/> Education	<input type="checkbox"/> Migrations
<input type="checkbox"/> Extrême droite	<input type="checkbox"/> Romis, Tsiganes et Gens du voyage

Rendez-vous sur le site du MRAP : www.mrap.fr

Date : Signature :